

PARIS-CENTRE

Régional Quotidien
QUINZE CENTIMES

Seizième année. — N° 5.658

Abonnements:
Nivre et limit... 44.00 25.00 13.00
Autres départem... 52.00 28.00 15.00
Union postale... 82.00 43.00 22.00

TELEPHONE: 2-47 & 2-48

Administration et Rédaction : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS
Publicité (annonces et réclames) : 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS
COMPTÉ CHEQUES POSTAUX : Paris 272-43 — REGISTRE DU COMMERCE : N° 57

MERCREDI
20
AOUT 1924

LE BILAN DE LA CONFÉRENCE DE LONDRES

C'est une duperie de l'opinion publique

L'accord anglo-soviétique détenait un record de duperie de l'opinion publique qui semblait difficile à battre. Il a pourtant été battu, et très vite, par l'accord de Londres. Cette fois, la farce n'est pas seulement grotesque, elle est sinistre, parce que la tromperie est plus dissimulée et parce qu'elle risque d'avoir des conséquences autrement graves que la simple constatation d'un nouvel avortement. L'ère nouvelle de paix que l'on prétend fonder sur l'équivoque et le mensonge conduit tout droit à la préparation de la guerre de révanche.

Les hommes qui assument l'écrasante responsabilité de cette aventure seraient plus à plaindre qu'à blâmer, s'ils étaient sincères, s'ils croyaient vraiment à ces invraisemblables émotions d'une solidarité internationale basée sur des oppositions de tendances et d'intérêts flagrants, et d'un encouragement à la bonne volonté allemande basée sur la prime à la fraude. L'intelligence de M. Mac Donald et de M. Herriot ne mérite pas qu'on leur fasse cette injure. Au surplus, les arrêts-pensées n'ont pas même pris la peine de se dissimuler.

Dès le début de la conférence, il est apparu que le seul souci des dirigeants n'était pas de résoudre tous les désaccords, mais de les camoufler pour sauver la face. M. Herriot a prétendu faire croire au bon public qu'il s'agissait d'assurer la liberté d'action de la France en lui liant les bras et les jambes. M. Mac Donald s'est efforcé d'atténuer les écarts de M. Snowden, qui ne pouvait pas cacher, lui, que l'Angleterre veut chasser la France de la Ruhr, mais n'entend pas subir dans son commerce les répercussions d'un grand effort allemand de réparation. L'un et l'autre ont manœuvré pour se défendre momentanément contre les critiques de leur opposition et non pour écarter franchement tout ce qui divise la France et l'Angleterre, seule condition d'une politique honnête d'entente.

C'est sur cette équivoque que l'Allemagne a fait son entrée à la conférence, connaît très bien les faiblesses des deux autres adversaires. A ce moment, le truquage a pris des proportions véritablement étonnantes. Il ne faut pas hésiter à déchirer le voile et à raconter comment les choses se sont passées vraiment, quand ce seraient que pour arrêter, alors qu'il en est temps encore, la course à l'abîme.

On vous a dit, braves Français, que l'occupation militaire de la Ruhr avait été une magnifique combinaison de la ténacité et de la générosité de nos dirigeants, imposant à l'Allemagne des conditions raisonnables, méprisant les vils marchandages préparant les futures réconciliations par un grand geste magnanime, et semant au contraire des faiblesses des deux autres adversaires. A ce moment, le truquage a pris des proportions véritablement étonnantes. Il ne faut pas hésiter à déchirer le voile et à raconter comment les choses se sont passées vraiment, quand ce seraient que pour arrêter, alors qu'il en est temps encore, la course à l'abîme.

La vérité est que l'évacuation militaire de la Ruhr, tourne formellement à l'escart du programme de la conférence qui a été imposé par une manœuvre de l'Angleterre, qui n'a pas hésité à nous accuser à la menace d'un chambardement complet, si nous ne cessions pas. Nos hommes ont dû céder au chantage, parce qu'au lieu de considérer l'occupation de la Ruhr comme une force capable de dominer le jeu et de maîtriser l'avenir, ils avaient eux-mêmes déprécié à plaisir notre atout.

M. Herriot a condamné la Ruhr dans sa déclaration ministérielle. Il l'a renié dans la conversation de Chequers. A Londres, lui-même et son entourage n'ont cessé de déclarer que l'affaire ne pouvait cesser de rapporter, qu'elle n'avait plus de raison d'être, après l'application du plan Dawes. Tels devraient même radicalement impossible après l'évacuation de la Ruhr.

Admirez par contre l'illégisime. Les mêmes hommes ont été obligés de constater que les Anglais n'ont qu'une idée, c'est de nous chasser de la Ruhr et de nous empêcher d'y revenir. Ils s'étonnent que les Allemands soient hypnotisés par la Ruhr, au point de sacrifier des intérêts réels à ce qu'en veut nous présenter comme une affaire d'amour-propre. Et ils affectent de mépriser la conclusion rationnelle : la possibilité de tirer un haut prix d'un gage si coté.

Khemilé Ahmed ben Sliman a expié, hier son quadruple assassinat

Et, préférant le paradis chrétien à celui de Mahomet il s'est "in extremis" converti au catholicisme

stable. L'occupation de la Ruhr sera maintenant pendant deux ans. Si les Allemands veulent abréger le délai, ils pourront libérer leur territoire, morceau par morceau, en payant chaque fois de 500 à 700 millions de marks or.

Pourquoi M. Herriot a-t-il repoussé ce projet ? Par noblesse d'âme, dit-il, pour ne pas faire urgent d'une question d'honneur national. Je crains bien que l'explication vraie soit moins glorieuse et qu'il y ait eu dans l'escamotage du plan Guitt-Seydoux une de ces rivalités de personnes qui n'ont pas été le côté le moins fâcheusement humain de la conférence.

Si tout marchandage est interdit, il ne reste plus qu'à fixer aux Allemands un délai d'évacuation et à repousser toutes concessions. Telle est bien la version officielle de la dernière phase de la négociation. Le truquage ne va-t-il pas jusqu'à prétendre qu'une offre formelle de grands avantages commerciaux présentée par M. Streseman a été refusée avec dédain. Voilà la légende.

Elle est difficilement admissible par ceux qui ont suivi les événements. Ceux-là ne peuvent pas oublier que M. Denys a été démis d'urgence à Londres pour tâcher de négocier un « modus vivendi » commercial. Ceux-là ne peuvent pas oublier qu'en d'it formellement : Nous ne quitterons pas Londres sans avoir un engagement formel de l'Angleterre pour la sécurité et les délais. Ceux-là n'ont pu manquer d'être frappés de la singularité amanière dont les Allemands se sont trouvés soudain écarlates de concessions spontanées par quelques-uns. M. Herriot entendait récompenser l'acceptation d'un décret d'un proclame d'avance purement théorique. L'admettons que M. Herriot n'en ait pas souffert mal à M. Marx et M. Streseman. Mais quel rôle a joué en cette affaire le juif socialiste Grunwald, dont les relations avec M. Brechtel, chef des socialistes allemands, ne reculaient pas devant la publicité des cocktails dans le hall de l'hôtel Hyde Park. C'est un fait qu'au moment même où l'on condamnait le plus hautement les marchandages, les Acématas connaissaient tous les détails des compensations dont M. Herriot ne faisait d'ailleurs aucun mystère.

Et ce moment, au petit jour, le drame devait se produire au plus hautement les marchandages, les Acématas connaissaient tous les détails des compensations dont M. Herriot ne faisait d'ailleurs aucun mystère. Vous me direz si cette tactique est plus sage de la France qu'une négociation directe ayant le courage de proclamer : « Nous vous tenons à la gorge et nous ne lâcherons que quand nous aurons obtenu ce que nous voulons, ce qui est notre droit strict. »

Et ce n'est pas seulement vis-à-vis des Allemands que la fermeté apparente a été simplement un camouflage. La même tactique a été employée vis-à-vis des Anglais. Pour obtenir le maintien théorique d'une liberté d'action que personne ne saurait encore contester, pour empêcher la soumission du paragraphe 18 de l'arbitrage, nous avons promis aux Anglais de réduire l'occupation, quand les banquiers lanceront l'emprunt. Bien mieux, nous nous sommes donné pieds et poings liés aux fantaisies britanniques, en faisant dépendre toute notre politique future des décisions que l'Angleterre prendra pour la zone de Cologne. Nous allons livrer notre sécurité à la Société des nations et le règlement des dettes à un chantage sur le désarmement de la France.

Le véritable est que l'évacuation militaire de la Ruhr, tourne formellement à l'escart du programme de la conférence qui a été imposé par une manœuvre de l'Angleterre, qui n'a pas hésité à nous accuser à la menace d'un chambardement complet, si nous ne cessions pas. Nos hommes ont dû céder au chantage, parce qu'au lieu de considérer l'occupation de la Ruhr comme une force capable de dominer le jeu et de maîtriser l'avenir, ils avaient eux-mêmes déprécié à plaisir notre atout.

M. Herriot a condamné la Ruhr dans sa déclaration ministérielle. Il l'a renié dans la conversation de Chequers. A Londres, lui-même et son entourage n'ont cessé de déclarer que l'affaire ne pouvait cesser de rapporter, qu'elle n'avait plus de raison d'être, après l'application du plan Dawes. Tels devraient même radicalement impossible après l'évacuation de la Ruhr.

Admirez par contre l'illégisime. Les mêmes hommes ont été obligés de constater que les Anglais n'ont qu'une idée, c'est de nous chasser de la Ruhr et de nous empêcher d'y revenir. Ils s'étonnent que les Allemands soient hypnotisés par la Ruhr, au point de sacrifier des intérêts réels à ce qu'en veut nous présenter comme une affaire d'amour-propre. Et ils affectent de mépriser la conclusion rationnelle : la possibilité de tirer un haut prix d'un gage si coté.

Saint-Brice.

L'évacuation d'Offenbourg et d'Appenweier

Berlin, 19 août. — La garnison française comprend deux escadrons de hussards et un contingent d'infanterie, a évacué, hier, Offenbourg, qu'elle occupait depuis 18 mois. De nombreux camions automobiles ont parcouru les rues pour charger les bagages des officiers et des hommes cantonnés dans 60 maisons de la ville.

C'est avec le plus grand calme que la population a assisté au départ des troupes françaises équipées en tenue de campagne. Aucun incident n'est à signaler. L'évacuation a été terminée avant minuit.

Les troupes françaises ont quitté Appenweier, dans les mêmes conditions. Elles ont évacué les localités suivantes : Wälfersweier, Windschlag, Ebersweier, Rauträseler, Hausebach, Orienberg, Eigersweier, Hausweier, Schutträseler et Lansstrasse.

Griesheim et Altenheim restent occupées.

La déclaration de M. Herriot sera arrêtée demain, en Conseil

Paris, 19 août. — Le conseil des ministres a été consacré à l'exposé de M. Herriot sur les divers points de l'accord de Londres.

Il a été décidé que le président du conseil donnerait lecture à la Chambre et au Sénat, jeudi prochain, d'une déclaration contenant un exposé complet des travaux de la conférence.

Un nouveau conseil des ministres sera tenu, jeudi matin, à l'Elysée, au cours duquel les termes de la déclaration de M. Herriot seront définitivement arrêtés.

Après avoir accepté le débat de Londres sur la promesse formelle que l'occupation militaire de la Ruhr ne serait pas évoquée, M. Herriot est accusé par les Anglais à ce dilemme : laisser poser la question ou assumer la responsabilité de la rupture. Il accepte la discussion. A ce moment, un plan est préparé par M. Guitt et M. Seydoux. Pas particulièrement glorieux, ce plan, mais tout de même relativement pro-

gressif, mais tout de même relativement pro-

« La chute de M. Herriot est surtout redoutée par le gouvernement allemand »

DAILY TELEGRAPH (du 16 aout)

« Berlin a approuvé, Munich aussi. Les nationalistes admettent que le Reich n'a pas fait à Londres une si mauvaise affaire »

L'INTRANSIGEANT (du 20 aout)

Marseille fête aujourd'hui Pivolet et son mécanicien Besin qui débarquent par le "Porthos"



Marseille, 19 aout. — Demain, Pivolet et Besin poseront un pied triomphal sur le quai de la Joliette. Et Marseille a préparé une fête magnifique pour les recevoir.

En voici le programme détaillé :

Pellevois Doisy et Besin doivent arriver aujourd'hui par le "Porthos", des Messageries Maritimes. Dès que le navire sera en vue, des escadrilles d'avions et d'hydravions des centres aéronautiques militaires d'Istres, Berre et Saint-Raphaël survoleront la rade et les ports, ce qui sera sûrement plaidé à Pivolet, qui aime bien les aéropâques.

Le débarquement de Pivolet et Besin monteront à bord du yacht municipal « Mietto » obligeamment prêté à l'Aéro-Club de Provence par M. le maire ! La « Mietto » escortée par une nombreuse flottille, viendra s'amarrer au quai des Belges, à côté de la Société Nau-

frage, où les personnalités officielles et le Comité de direction de l'Aéro-Club recevront les deux aviateurs. Dans la journée aura lieu une grande réception à l'hôtel de ville.

Le soir un grand banquet officiel, offert par l'Aéro-Club de Provence, et présidé par M. Laurent Fynne, notre sympathique ministre de l'air, aura lieu au Palace-Hôtel-La Réserve, promenade de la Corniche. Durant ce banquet un souvenir, le 1.000^e, sera offert à Pivolet et à Besin. Une souscription publique a été ouverte à l'Aéro-Club pour l'achat de ce souvenir.

A l'issue du banquet, bal et indispensables feu d'artifice.

On voit que les Marseillais ont bien fait les choses et fêtent surtout l'Aéro-Club de Provence d'avoir donné d'habiles directives à la municipalité pour faire de l'arrivée de Pivolet et de Besin une véritable solennité.

EST-CE UN CRIME ?

On découvre le corps putréfié d'un jeune homme

Nantes, 19 aout. — M. Mahé, cultivateur à Seignolais, commune de Guérande, a découvert dans un champ le cadavre en putréfaction d'un jeune homme de 18 ans, Georges Richard, domestique chez M. Kersop, fermier au Haut-Morat, disparu depuis dimanche 3 aout.

Au moment de son départ Richard était porteur d'une somme d'environ 140 francs. Or, on n'a retrouvé que 0 fr. 50 dans son portefeuille.

On croit à un crime.

Le bar flottant est-il un vaisseau fantôme ?

New-York, 19 aout. — Comme il était à prévoir, le bateau transformé en bar, dont on avait signalé la présence, à 17 milles de la côte américaine, est resté infréquentable. Les recherches effectuées jusqu'à 20 milles de la côte, par les garde-côtes et par des avions, n'ont donné aucun résultat.

D'après la "Chicago Tribune" et le "New-York Herald", la police croit que le navire s'est éloigné et elle continue ses recherches. Le "Daily Mail", au contraire, annonce que, considérant la nouvelle comme fantaisiste, la police a interrompu ses investigations.

les coiffeuses japonaises contre les cheveux courts

Tokio, 19 aout. — Trois cents coiffeuses se sont réunies dans un temple de Tokio pour demander aux dieux d'intervenir pour faire cesser la popularité de la mode des cheveux courts. L'une des oratoires déclare que les femmes à cheveux courts étaient de basse moralité et avaient perdu tout respect d'elles-mêmes.

Les coiffeuses souhaitent l'interdiction d'une partie des vieilles modes locales de coiffure, peut-être, d'ailleurs, parce que des coiffures plus simples causent un préjudice sérieux à leur profession.

UNE MORTELLE EXPLOSION

Toulouse, 19 aout. — Hier soir, près d'Orlu (Ariège), des ouvriers espagnols travaillaient dans les souterrains situés au lieu dit en Bey-Nobuilles.

Un d'eux, en enfouissant une vesse dans un trou où se trouvait une charge de dynamite, provoqua une terrible explosion. Six ouvriers furent grièvement blessés, deux d'entre eux ne tardèrent pas à expirer.

UN TRAIN DERAILLE

Blois, 19 aout. — Hier soir, sur la ligne de Paris à Clermont, un train, tracté par une locomotive et 4 wagons, dont un de voyageurs, en remorquant, ont déraillé à 1 kilomètre environ de la gare de Contres (Loir-et-Cher). Il n'y a pas eu d'accident mortel. Un voyageur et un mécanicien ont été légèrement blessés.

LIRE EN PAGE 2 : Nos informations de Dernière Heure. L'exhumation et l'autopsie de Mabe-Wingrove.

Le Conseil général de la Nièvre.

EN PAGE 3 : La Fête du Parc, à Saint-Honoré-les-Bains.

Les Fêtes d'Ainay-le-Château.

EN PAGE 5 : La Page de la Famille.

Foto, Refeuille, Saint-Honoré.

(Lire le compte rendu en page 3.)

LE PARQUET A FAIT SON DEVOIR

Le corps de Mabel Wingrove a été exhumé et autopsié hier

Dans l'état lamentable du cadavre, les docteurs n'ont pu relever aucune trace de violence, mais la pauvre mère a enfin obtenu la certitude que c'est bien son enfant qui repose dans la tombe de Chaluy.

Quant à M^e Wandebuile, sa disparition demeure toujours mystérieuse

Le cadavre de la noyée, inhumé à Chaluy, est celui de Mabel Wingrove. Aucun doute ne saurait maintenant subsister. Hier, au cimetière, Mme Gagnepain a formellement reconnu comme ayant appartenu à sa fille adoptive, les vêtements que le corps conservait, corps dans l'état que l'on devine, après quinze jours de décomposition. Mme Gagnepain, afin qu'une seconde erreur ne soit point possible, a courageusement regardé ce qui restait du corps. Elle a pu reconnaître et les cheveux et le front.

Par contre, M. Léonard et les amies de Mme Wandebuile, ont déclaré qu'il n'y avait, s'agissant de cette dernière,

Mabel Wingrove repose donc à Chaluy. Mme Gagnepain ne sera plus torturée par le doute.

L'exhumation

L'exhumation a eu lieu enfin, grâce à Paris-Centre, qui avait réclamé l'identification, et à l'opinion publique qui l'avait exigée.

Il y a donc eu exhumation, et il y a eu autopsie, pratiquée dans le cimetière, par les docteurs Tixier et Le Droumaguet. Autopsie, on le comprend, bien délicate et fort difficile. Rien de suspect n'a pu être relevé. N'en concevons pas cependant qu'un crime n'a point été commis, car à cet égard, un doute toujours subsistera. La mort de Mabel Wingrove restera à jamais enveloppée de mystère.

Nous l'avons prouvé, Mabel n'avait aucune raison de dire autre chose à l'existence. Le billet épingle sur la jaquette grise indiquait « faute de santé ». Or, Mabel ne souffrait pas, ne se plaignait pas. Et n'a-t-elle pas, d'autre part, emporté de Châtigny, ses économies, qui n'ont point été retrouvées ? Enfin, une simple poussée au bord du fleuve peut-elle pas suffire pour déterminer la mort ?

Nen seulement il eut fallu ordonner l'exhumation un lendemain du jour où Mme Gagnepain a reconnu les vêtements laissés sur la berge, mais encore s'employer à

connaître l'emploi du temps de Mabel, à Nevers, durant toute la journée du mardi 5 Août.

Mais maintenant, c'est fini, nous devons mettre le point final à cette angoissante et troublante affaire où les coïncidences se sont multipliées.

Nétre devoir

Que Mabel repose en paix...

Avec une inflassible activité, Paris-Centre a tenté de découvrir la vérité. Il ne s'agissait que d'une pauvre enfant de l'Assistance publique, une humbre enfant, fille de ferme et servante, raison de plus pour que nous nous soyons crus obligés de réclamer justice. Mme Gagnepain avait le droit d'avoir la certitude que c'était son enfant qui reposait dans le cimetière de Chaluy. « Paris-Centre » a pensé que son devoir était de lui donner cette certitude. Il y est parvenu et il s'en félicite.

Les Nivernais se souviendront encore longtemps du drame mystérieux de Nevers. Ils raconteront comment une noyée fut retrouvée en Loire et comment l'hypothèse du suicide apparut comme invraisemblable. Ils raconteront comment se produisit l'heure macabre, commise par Mme Audrebrand et les siens, qui reconstruisent une parenté dans le cadavre, une première fois exhumé et comment Paris-Centre réussit d'abord à rendre la pseudo-noyée à sa mère, puis à identifier le cadavre. Ils raconteront comment il y eut un double angoissant qui plana : deux disparus, un seul cadavre. Et, sans doute, feront-ils observer combien les coïncidences jouèrent un rôle décisif au sujet des initiales M. W. brodées sur la chemise de la morte et pouvant être tournée à tour, celles de Marcelle Wiart, de Mabel Wingrove et de Marcelle Wandebuile.

Cette dernière reste toujours mystérieusement disparue.

Reconnaissons cependant que le parquet a maintenant fait tout son devoir. « Paris-Centre » aussi, a fait le sien, simplement.

F. O.

Revue de la Presse

LES COURSES

Courses de Lignières du 17 août

Voici le résultat des courses :

Prix de Lignières. — (Course au trot monté et attelé).

Distance : 3.000 m.; 5 partants.

1. 200 francs et les entrées : **Muguet**, à M. Arthur Naudin, Monte : son propriétaire.

2. 150 fr., **Coquette**, à M. Georges Chauvet, Monte : son propriétaire.

3. 100 fr., **Volubilis**, à M. de Bourbon-Lignières, Monte : Lardinat.

4. 50 fr., **Unicus**, à M. Jean Imbert, Monte : son propriétaire.

Pari mutuel : **Muguet**, gagnant : 7,50 ; **Muguet placé** : 5,50 ; **Coquette** placée : 5,50.

Epreuve régionale de la Société sportive d'Encouragement pour chevaux qualifiés de demi-sang (3^e série).

Distance : 1.000 mètres ; 5 partants.

1. 1.200 fr., **Victoire VIII**, à M. Claude Delorme, Monte : Esther.

Temps : 1 m. 13".

2. 400 fr., **Grande-Noce**, à M. Jean Guyot, Monte : lieutenant de Menvielle.

Temps : 1 m. 14".

3. 200 fr., **Utopia**, à M. Maxime Fonlupt, Monte : Poupon.

Temps : 1 m. 15".

Pari mutuel : **Victoire VIII**, gagnant : 10 fr. ; **Victoire VIII** placée : 17 fr. ; **Grande-Noce** placée : 9 fr.

Prix de la Société d'Encouragement (Hors série, n° 3).

Distance : 2.400 m.; 3 partants.

1. 1.850 fr. et les entrées : **Suzeraine**, à M. Jean Dettoff, Monte : de Vendier.

Temps : 2 m. 41".

2. 370 fr., **Fils-de-Prix**, à M. André Bézard, Monte : Liddiard.

Temps : 2 m. 42".

3. 185 fr., **Maniola III**, à M. Honoré Horan, Monte : lieutenant de Menvielle.

Temps : 2 m. 43".

Pari mutuel : **gagnant** : 16 fr.

Prix des Harris et du Conseil général (Prix du Gouvernement).

Distance : 2.400 m.; 3 partants.

1. 1.450 fr. et les entrées : **Fils-de-Prix**, à M. André Bézard, Monte : Liddiard.

Temps : 2 m. 40".

2. 400 fr., **Suzeraine**, à M. Jean Deloitte, Monte : de Vandier.

Temps : 2 m. 41".

3. 300 fr., **Maniola III**, à M. Honoré Horan, Monte : lieutenant de Menvielle.

Temps : 3 m.

Pari mutuel : **gagnant** : 7,50.

Prix de la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang.

Course au trot monté ou attelé.

Distance : 3.000 m.; 3 partants.

1. 1.000 fr. et les entrées : **Trouvere**, à M. Gérard Perrot, Monte : Lemoinne.

Temps : 5 m. 6".

2. 300 fr., **Union Morlanaise**, à M. C. Barault, Monte : son propriétaire.

Temps : 5 m. 25".

3. 100 fr., **Ureloup au Haras de Chapeau Monte**, à M. Léonie.

Temps : 5 m. 30".

Pari mutuel, **gagnant** : 6,50.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France.

(Steeple-chase - Cross-country - Chevaux de selle).

Distance : 3.800 m.; 4 partants.

1. 1.800 fr. et les entrées : **Tamise IV**, à M. Claude Delorme.

Temps : 4 m. 28".

2. 400 fr., et 35 des entrées : **Wight**, à M. Guy Olivier, Monte : de la Geneste.

Temps : 5 m. 29".

3. 200 fr., et 25 des entrées : **Bafou**, à M. le vicomte de Vaupelant, Monte : Roland de Mailly.

Temps : 4 m. 31".

4. 100 fr., **Ultos**, à M. Maxime Fonlupt, Monte : lieutenant de Menvielle.

Temps : 4 m. 33".

Malgrâve une chute au deuxième obstacle, **Bafou**, monté par M. Roland de Mailly, réussit à se placer troisième.

Pari mutuel : **Tamise IV** gagnant : 11 fr. ; **Tamise IV** placée : 7 fr. ; **Wight**, place : 16,50.

ECOLE SUPERIEURE DES P. T. T.

A 20 h. 45 : concours sur « La folie est un mal curable et évitable », pour le docteur Génibert, secrétaire général de la Ligue d'hygiène mentale.

A 21 heures : concours donné avec le concours de Mmes Le Chevallier de Boisval, compositeur, directrice de l'Institut des Arts, Jeanne Sergys, du théâtre des Champs-Elysées, de Coindet, Georges Delpech, Provost, Madina, Hattot, du théâtre Lyrique, MM. Camille Arnal, des Grands Théâtres lyriques, Georges Martin et Follet, Mme Nadia, violoniste.

EMISSIONS « RADIO-PARIS »

Programme d'aujourd'hui mercredi 20 aout :

A 12 h. 30 : cours d'ouverture des changes ; cours d'ouverture des actions ; cours d'ouverture des obligations ; cours d'ouverture des titres de dépôts.

Le docteur Nessmann a été condamné à trois mois de prison et son complice Webber à six mois et la femme Chaufat à 5 mois.

Tous trois ont été condamnés solidairement à une amende de 16.000 francs.

NOUVELLES BREVES

Le « Moselle » vient d'arriver à Bordeaux.

C'est le premier navire français qui arrive du Brésil depuis les événements révolutionnaires.

— Les grandes manœuvres navales qui doivent durer 15 jours commenceront vers le 10 septembre.

Les marins des navires « Angoulême », « Mars », « Jean-Phirin », « Marne » et « Silibe » ont abandonné leur bord ainsi que quatorze marins de l'*« Ohio »* qui a pu néanmoins quitter Saint-Nazaire.

LES DEUX BAIGNEURS S'ETAIENT NOYES

Bordeaux, 19 aout. — Leur journée de travail terminée, Joseph Lafon, 17 ans, et Martial Courregjolong, 18 ans, de Barsac, étaient allés prendre un bain dans la Garonne. Bientôt les cris de « au secours » se firent entendre. Un pêcheur se rendit aussitôt en bateau sur le lieu de l'accident et fut rapidement sauvé par les deux baigneurs. Mais tous les deux, qui leur furent prodigieuses ont été inutiles, ils avaient cessé de vivre.

LES MARCHANDS DE « COCO »

Strasbourg, 19 aout. — Le tribunal correctionnel a rendu son jugement dans l'affaire Nessmann et consorts, pour trafic de stupéfiants.

Le docteur Nessmann a été condamné à

trois mois de prison et son complice Webber à six mois et la femme Chaufat à 5 mois.

Tous trois ont été condamnés solidairement à une amende de 16.000 francs.

♦ ♦ ♦

LES CONCERTS DE T. S. F.

EMISSIONS « RADIO-PARIS »

Programme d'aujourd'hui mercredi 20 aout :

A 12 h. 30 : cours d'ouverture des changes ; cours d'ouverture des actions ; cours d'ouverture des obligations ; cours d'ouverture des titres de dépôts.

Le docteur Nessmann a été condamné à

trois mois de prison et son complice Webber à six mois et la femme Chaufat à 5 mois.

Tous trois ont été condamnés solidairement à une amende de 16.000 francs.

Le docteur Nessmann a été condamné à

trois mois de prison et son complice Webber à six mois et la femme Chaufat à 5 mois.

Le docteur Nessmann a été condamné à

trois mois de prison et son complice Webber à six mois et la femme Chaufat à 5 mois.

Le docteur Nessmann a été condamné à

trois mois de prison et son complice Webber à six mois et la femme Chaufat à 5 mois.

Le docteur Nessmann a été condamné à

trois mois de prison et son complice Webber à six mois et la femme Chaufat à 5 mois.

Le docteur Nessmann a été condamné à

trois mois de prison et son complice Webber à six mois et la femme Chaufat à 5 mois.

NIEVRE

Malgré le temps incertain, la fête du Parc fut dimanche à Saint-Honoré, un enchantement de lumière et de fleurs

La fête du Parc, qui s'annonçait très brillante, a été incontestablement compromise par le mauvais temps. Malgré les jolies bannières réservées aux voitures fleuries, certains concurrents s'étaient abstenus en contemplant l'aurore de la vaine figure d'un temps grigie, tentant que d'autres, moins optimistes, avaient la confiance aux sources intermittentes d'un soleil inconstant.

Renvoyer la fête à une date ultérieure eut été sans doute une mesure sageusement accueillie, mais par égard pour ceux qu'il avait conviés à ce concours, le comité des fêtes de Saint-Honoré voulut faire contre fortune honneur, et laisser courir leur chance aux plus audacieux.

Ceux-ci furent bien récompensés par les ovations d'un public nombreux et enthousiaste, malgré la pluie.

La voiture d'abord primée figurait un délicieux panier rose, où les fleurs étaient constituées par de ravissants bébés : symbole hardi

LA GRAND'PITIÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

Un grand mutilé de guerre se suicide

Vichy, le 19 août (par téléphone de notre correspondant particulier). — Georges Houbraque, âgé de 42 ans, a été trouvé mort hier matin, vers 8 heures, dans sa petite chambre, située au numéro 21 de la rue Laforêt. Accablé de chagrin, le malheureux s'était tiré un coup de revolver.

Le soir, comme sous le coup de la baguette d'une fée, le Parc s'illumina de milliers de lanternes multicolores aux formes étranges et agréablement variées, et le feu d'artifice, peu sombrement au sec, fut un enchantement.

Le bouquet, représentant les quatre sortes de fleurs de la station « La Crevassé », « L'Acaïa », « La Marquise et les Romains », fut acclamé et la fête, qui avait commencé sous les froides cascades du ciel, s'acheva dans un ruisseau féérique de perles de feu et de lumières.

NEVERS

Le Salon de la Société artistique de la Nièvre

Nous aurons le plaisir de publier demain un article de notre collaborateur, M. Raoul Toscan, sur le Salon de la Société artistique de la Nièvre.

LA VENTE DU LAIT ET DES PRODUITS DE LAITERIE

Réglementation applicable à partir du 25 septembre prochain :

Il est rappelé qu'un décret du 25 mars 1924, inscrit au Journal Officiel du 30 mars, a réglementé le commerce du lait et des produits de laiterie.

L'article premier de ce décret réserve la dénomination de « lait » sans indication de l'espèce animale, de provenance ou au lait de vache. Tout autre lait doit être suivi de l'indication de l'espèce animale dont il provient (lait de chevre, lait de brebis).

L'article 2 mentionne les laits qui doivent être considérés comme impropre à la consommation humaine.

L'article 3 est relatif aux tromperies et aux infractions. Il spécifie que sans les établissements détenant le lait, du lait écrité, ou désoûlé, ainsi que sur les véhicules servant au transport en vue de la vente des denrées produites, les récipiens doivent être munis d'une étiquette spéciale.

L'article 4 détermine ce qui doit être considéré comme falsifié.

L'article 5 concerne les produits autorisés pour le nettoyage et la désinfection des appâts servant aux manipulations, au transport

au débit du lait.

Ce décret contient, en outre, une réglementation spéciale, en ce qui concerne la dénomination, les conditions de fabrication ou de préparation des laits concentrés, laits en poudre, de la caséine, de la crème, du beurre, de la presse.

Enfin, aucune indication ne doit laisser croire faussement que les produits visés dans les annonces n'ont pas été produits ou manipulés sous un contrôle officiel ; de même tout élément susceptible de créer une confusion sur le poids, le volume, la nature ou sur l'origine de ces produits est interdit.

Ces dispositions seront applicables à partir du 25 septembre 1924.

Pour éviter les contraventions, il y a intérêt à ce que MM. les laitiers, fournisseurs de lait, commerçants, fabricants des produits de lait, se tiennent renseignés sur les dispositions de ce décret qu'ils auront à observer.

RECOMPENSES DE LA MUTUALITE

Pour services rendus à la cause mutualiste, des récompenses honorifiques ont été décernées aux personnes ci-après désignées :

Médailles d'argent : M. Henri Huieq, président de la Société de secours mutuels de Cosne ; M. Raoul d'Anchial, président de la caisse de réassurance des Sociétés de secours mutuels de Beaumont-la-Ferrière.

Médaille de bronze : M. Louis Chabin, administrateur de l'Union fraternelle militaire de l'arrondissement de Cosne.

Mentions honorables : MM. Armand Bergelin, administrateur de la Société de secours mutuels de Cosne ; François Franchot, ancien secrétaire, gérant de la Société de secours mutuels des ouvriers pâtissiers et cuisiens de Paris, à Cosne ; Auguste-Alexandre Perrot, secrétaire adjoint de l'Union fraternelle militaire de l'arrondissement de Cosne ; Louis Bonnot, secrétaire de la Société de secours mutuels de La Charité ; Eugène Delon, administrateur de la Société de secours mutuels de La Charité ; Mme Millat, collectrice de la Société de secours mutuels scolaire du canton de La Charité ; Raveau.

Au Casino des Fleurs. — A 1 heure à l'après-midi : matinée au Jardin, « Ciboulette », opérette en 4 actes de M. Raynold Hahn, avec le concours de M. René Gerbert, de la Gâtelyrie.

À 8 h. 30 du soir : au Jardin : « Son dernier exploit », Les Shelsby : 7 attractions, et les anagnathys.

À 8 h. 30 du soir : au théâtre : « La Sonnette d'Alarme », comédie en 3 actes de MM. Maurice Hennequin et R. Coolus.

Accidents du travail. — Louis Ronnat, ajusteur, 25 ans, aux usines Saint-Jacques, en menant un barreau de grille s'est blessé à la main gauche. Incapacité de huit jours.

Charles Chantereau, apprenant maçon chez M. Métélier, est tombé d'un plateau et s'est contusionné le pied gauche. Incapacité de dix jours.

Emile Michaud, 29 ans charbon, aux haut-fourneaux, a été blessé aux pieds droit par la chute d'une roue de wagon. Incapacité de quinze jours.

Moktar Benbeouka, chauffeur à la Compagnie électrique Loire et Centre, a été blessé au pied droit de la main gauche par la chute d'un moteur électrique. Incapacité de dix jours.

Trouvailles. — Trouvé une broche en or, La reclamer à M. Beylot Gilbert, 23, rue des Cordeliers.

Courses de Nevers. — Dans les résultats des courses que nous avons publiés hier en page 2, il fallait lire, au prix des Eleveurs : 2. Clovis, à M. Desaunay, au lieu de Qui Vive, à M. Dufrand.

Distinction horonique. — Dans la liste des nouveaux décorés des palmes académiques que « Paris-Centre » a publiée ces jours derniers, nous sommes heureux de relever le nom de M. Mabilie, notre sympathique commissaire de police.

Consultation gratuite de nourrissons. — La prochaine consultation gratuite pour les enfants du premier âge, aura lieu à la Garderie-Crèche, 6, rue de Gonzagues, le samedi 23 août, à 9 h. 30 du matin.

Les parents qui désiraient voir entrer leurs enfants à la Crèche, sont priés de les amener à cette consultation.

Coups. — M. Desbouts, charretier chez M. Ballay, camionneur, rencontra, hier, après-midi, un cheval qui l'avait rattrapé et qui l'avait chargé de gros tubes. Le cheval courant de s'arrêter, une auto, conduite par M. Neuendorf, loueur de voitures, vient stopper tout près du véhicule en panne, attendant le passage. A un moment, le cheval recula et le véhicule accrocha l'auto. M. Neuendorf descendit alors et se livra à des vœux de fait sur M. Desbouts. La police enquête.

Les méfaits de l'ouragan. — Au parc, dans l'allée parallèle à la rue Saint-Gildard, l'ouragan a cassé une marronnier branche d'arbre, qui s'est abattue sur l'un des réseaux des lignes télégraphiques et a rompu les fils.

Dans les commissariats. — Par décret du 10 août 1924, M. Ernest Pico, adjudant-chef au 95^e régiment d'infanterie, à Nevers, est nommé commissaire de police de la ville de Landerneau (Finistère).

Trouvailles. — Réclamer à : Mme Varnier, 26, rue du Commerce, un parapluie ; Mme Darnay, 80, rue Sainte-Vallière, une paire de lunettes ; au bureau de police, un petit sac à main contenant deux mousquetaires, un chapelet et autres menus objets ; un chapelet et un sac à main contenant une petite somme et divers petits objets.

Etat civil : — Naissance. — André Renard, rue de Fourchambault, 14.

Publication de mariage. — Hortense Guerisse, journalier, à La Fermette, et Thérèse Gilard, rue d'Alsace-Lorraine.

AVIS. — Le docteur BACQUELIN sera absent à partir du 22 août. Il reprendra ses consultations et traitement le 18 septembre.

CHATILLON-EN-BAZOIS

Trouvaille. — Le 17 août, dans l'après-midi, M. Jean Laude, journalier, a trouvé sur la route nationale près du château, un sac de dame à fermoir divise et comb. brisé, en étoffe et tissu, contenant divers objets de toilette et une somme de 23 francs. Ce sac, probablement tombé d'une voiture, est déposé à la mairie à la disposition de la personne qui l'a perdu.

CORBEIGNY. — La dernière promotion du ministère de l'intérieur nous apporte la nomination au grade d'chef de la Légion d'honneur de notre compatriote, M. Louis Paillat, journalier à Paris.

ALLIER

LA GRAND'PITIÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

Un grand mutilé de guerre se suicide

Vichy, le 19 août (par téléphone de notre correspondant particulier). — Georges Houbraque, âgé de 42 ans, a été trouvé mort hier matin, vers 8 heures, dans sa petite chambre, située au numéro 21 de la rue Laforêt. Accablé de chagrin, le malheureux s'était tiré un coup de revolver.

Le soir, comme sous le coup de la baguette d'une fée, le Parc s'illumina de milliers de lanternes multicolores aux formes étranges et agréablement variées, et le feu d'artifice, peu sombrement au sec, fut un enchantement.

Le bouquet, représentant les quatre sortes de fleurs de la station « La Crevassé », « L'Acaïa », « La Marquise et les Romains », fut acclamé et la fête, qui avait commencé sous les froides cascades du ciel, s'acheva dans un ruisseau féérique de perles de feu et de lumières.

Trouvaille. — M. Prugnat, rue des Chambelles, a trouvé une clé à la rue des Chambelles.

NEUVRE

COSNE

Le Comice Agricole de Cosne aura lieu le 7 septembre

Voici le programme de la fête du comice, qui aura lieu à Cosne, le 7 septembre prochain.

A 9 heures du matin, réunion et formation des diverses commissions, à St-Père, place de l'Eglise, puis départ pour le champ d'épreuves, situé route de Saint-Père à Cosne.

Les charriots de labourage et les animaux des différentes espèces devront y être ramenés à 8 h. 1/2 ; l'examen se fera aussitôt l'arrivée du bureau et des commissions.

Les machines et instruments d'agriculture seront exposés place de la pêcherie (champ de foire).

Tous les hommes du V. S. V. ont bien mérité du comice agricole, dont il provient leur présentation et leur récompense.

Le jury, présidé par M. Bourdier, ancien modéleur et chef de la fonderie aux usines Saint-Jacques, a été élu parmi les personnes dévouées, son état de santé s'aggravant chaque jour, Houbraque était un homme aimé et respecté.

Devant cette grande victime de la grande guerre, nous nous inclinons respectueusement.

VICHY

EUGENE COUTIERE, PRESIDENT DU V. S. V.

Nous avons appris de tout cœur aux succès des fêtes cyclistes des 15 et 17 août, organisées par le Vélo Sport Vichyssois. Il est juste d'y revenir et de féliciter tous ceux qui en rentent les artisans.

Tous les hommes du V. S. V. ont bien mérité du comice agricole, dont il provient leur présentation et leur récompense.

Le jury, présidé par M. Bourdier, ancien modéleur et chef de la fonderie aux usines Saint-Jacques, a été élu parmi les personnes dévouées, son état de santé s'aggravant chaque jour, Houbraque était un homme aimé et respecté.

Devant cette grande victime de la grande guerre, nous nous inclinons respectueusement.

Le jury, présidé par M. Bourdier, ancien modéleur et chef de la fonderie aux usines Saint-Jacques, a été élu parmi les personnes dévouées, son état de santé s'aggravant chaque jour, Houbraque était un homme aimé et respecté.

Le jury, présidé par M. Bourdier, ancien modéleur et chef de la fonderie aux usines Saint-Jacques, a été élu parmi les personnes dévouées, son état de santé s'aggravant chaque jour, Houbraque était un homme aimé et respecté.

Le jury, présidé par M. Bourdier, ancien modéleur et chef de la fonderie aux usines Saint-Jacques, a été élu parmi les personnes dévouées, son état de santé s'aggravant chaque jour, Houbraque était un homme aimé et respecté.

Le jury, présidé par M. Bourdier, ancien modéleur et chef de la fonderie aux usines Saint-Jacques, a été élu parmi les personnes dévouées, son état de santé s'aggravant chaque jour, Houbraque était un homme aimé et respecté.

Le jury, présidé par M. Bourdier, ancien modéleur et chef de la fonderie aux usines Saint-Jacques, a été élu parmi les personnes dévouées, son état de santé s'aggravant chaque jour, Houbraque était un homme aimé et respecté.

Le jury, présidé par M. Bourdier, ancien modéleur et chef de la fonderie aux usines Saint-Jacques, a été élu parmi les personnes dévouées, son état de santé s'aggravant chaque jour, Houbraque était un homme aimé et respecté.

Le jury, présidé par M. Bourdier, ancien modéleur et chef de la fonderie aux usines Saint-Jacques, a été élu parmi les personnes dévouées, son état de santé s'aggravant chaque jour, Houbraque était un homme aimé et respecté.

Le jury, présidé par M. Bourdier, ancien modéleur et chef de la fonderie aux usines Saint-Jacques, a été élu parmi les personnes dévouées, son état de santé s'aggravant chaque jour, Houbraque était un homme aimé et respecté.

Le jury, présidé par M. Bourdier, ancien modéleur et chef de la fonderie aux usines Saint-Jacques, a été élu parmi les personnes dévouées, son état de santé s'aggravant chaque jour, Houbraque était un homme aimé et respecté.

Le jury, présidé par M. Bourdier, ancien modéleur et chef de la fonderie aux usines Saint-Jacques, a été élu parmi les personnes dévouées, son état de santé s'aggravant chaque jour, Houbraque était un homme aimé et respecté.

Le jury, présidé par M. Bourdier, ancien modéleur et chef de la fonderie aux usines Saint-Jacques, a été élu parmi les personnes dévouées, son état de santé s'aggravant chaque jour, Houbraque était un homme aimé et respecté.

Le jury, présidé par M. Bourdier, ancien modéleur et chef de la fonderie aux usines Saint-Jacques, a été élu parmi les personnes dévouées, son état de santé s'aggravant chaque jour, Houbraque était un homme aimé et respecté.

Le jury, présidé par M. Bourdier, ancien modéleur et chef de la fonderie aux usines Saint-Jacques, a été élu parmi les personnes dévouées, son état de santé s'aggravant chaque jour, Houbraque était un homme aimé et respecté.

Le jury, présidé par M. Bourdier, ancien modéleur et chef de la fonderie aux usines Saint-Jacques, a été élu parmi les personnes dévouées, son état de santé s'aggravant chaque jour, Houbraque était un homme aimé et respecté.

Le jury, présidé par M. Bourdier, ancien modéleur et chef de la fonderie aux usines Saint-Jacques, a été élu parmi les personnes dévouées, son état de santé s'aggravant chaque jour, Houbraque était un homme aimé et respecté.

CHER

L'inauguration du Monument aux Morts a eu lieu dimanche à Flavigny

L'inauguration du monument élevé à la mémoire des morts de la guerre a eu lieu, le 17 août, au milieu d'une assistance nombreuse et recueillie.

Le matin, à l'issue de la grand'messe solennelle, la bénédiction du monument fut suivie d'une touchante allocution dans laquelle M. le curé Rondreux avait mis tout son cœur.

L'après-midi, à 16 heures, un imposant cortège se forma à la mairie. Toute la population, précédée des enfants des écoles, marchait dans un ordre parfait, aux accents de la fanfare de l'Union musicale néronnaise, se rendait au pied du monument. De très nombreux habitants des communes voisines étaient venus à Flavigny à l'occasion de cette imposante cérémonie.

Des discours furent prononcés par M. de Toyot, maire de Flavigny, par M. le capitaine Léveillé, délégué du Souvenir français, par M. Périot, conseiller d'arrondissement, par M. le vicomte de Courcier, conseiller général du canton de Néronnes, et par M. H. Mauger, sénateur du Cher. M. le général commandant la 5^e région était représenté par M. le capitaine commandant l'école d'aviation d'Ayrod. M. le préfet du Cher, M. le sous-préfet de Saint-Amant, MM. les députés Massé et Plaisant, les uns retenus au loin, les autres empêchés par des engagements antérieurs, avaient envoyé l'expression de leurs vifs regrets.

Sous des formes diverses, tous les orateurs exprimèrent des pensées de reconnaissance, de piété et d'union, et firent sentir, avec une émotion accrue par la gravité de la situation actuelle de la patrie, combien il serait terrible que l'héroïque sacrifice de tant de bons Français ait été fait en vain.

Après la cérémonie, la municipalité offrit, comme que les habitants avaient fait à ses invités un vin d'honneur à la tenu à décorer de verdure et de fleurs avec beaucoup de goût, comme ils l'avaient fait pour leurs propres maisons, sur tout le parcours du cortège.

HENRICHEMONT
LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST REUNI
DIMANCHE

Le conseil municipal s'est réuni dimanche dernier 17 courant en session ordinaire, sous la présidence de M. Champault, maire.

Totalement présents, MM. Blain, Robinet, Toureau, Dion, Girardin, Papillon, Robert, Bonnet, Foucher, Fouchard, formant la majorité des membres en exercice.

Traitement du receveur municipal : Avis favorable est donné à la fixation du traitement du receveur municipal à 3.016 francs, somme proposée par M. le trésorier payeur général, conformément au décret du 4 mars 1924.

Inspection médicale dans les écoles : Le conseil appela à donner son avis sur l'établissement de ce service, décide de ne prendre aucun engagement.

Assemblée générale de l'Union des sapeurs-pompiers : L'assemblée générale de l'Union départementale des sapeurs-pompiers devait avoir lieu à Henrichemont le 1^{er} septembre, la constat affecte une somme de 1.600 francs sur le crédit des fêtes publiques pour l'organisation, à cette occasion, d'un concours de pompiers.

Concours : Le conseil autorise son président à faire construire des caniveaux à divers endroits de la ville rendus malpropres par le démantèlement des eaux.

Récompenses aux enfants ayant obtenu le certificat d'études : La provision de 250 francs affectée à cet usage étant insuffisante, un crédit complémentaire de 100 francs est voté.

Sursis d'incorporation : Avis favorable est donné à la demande de sursis accordée par M. Robert Jabot, classe 1925, pour lui permettre de continuer ses études.

Portrait du président de la République : Le conseil décide de faire l'acquisition du portrait de M. Gaston Doumergue, président de la République, et d'impuler la dépense aux dépenses imprévues.

Lavoir des Gots : Le conseil approuve le devis qui lui est présenté par son président pour l'aménagement du lavoir des gots.

Permissions de voie : Le maire communique une protestation contre l'autorisation qu'a donnée à M. Pasquel-Lepain de remettre une demande pour la feinte de sa maison frappée d'alignement. Il sera en même temps demandé à la mairie de M. Paul Dupont, qui se trouve dans le même cas, et invite le conseil à se prononcer.

Par 8 voix, le conseil autorise les travaux en question.

Concessions d'eau : Une concession d'eau est accordée à plusieurs habitants de la rue de Sully, aux conditions habituelles du caier des charges, c'est-à-dire qu'ils devront faire la canalisation à leurs frais. Mais il est stipulé toutefois que si de nouveaux concessionnaires viennent, par la suite, à se présenter pour cette concession, ils devront faire leur quote-part dans les frais du précédent établissement.

En sera de même à Flavigny, dans toutes les rues de la ville non encore desservies.

Hôpital : Avis favorable est donné à l'approbation des décisions de la commission administrative de l'hôpital concernant :

Le traitement du receveur fixé à 934 francs, le prix de journée payé à la supérieure pour l'enlèvement des malades à l'établissement ; la création d'un 5^e emploi de sœur infirmière.

FEUILLETON de PARIS-CENTRE — 17 —

La Chatte Blanche

Grand roman sentimental par DELLY

♦♦♦♦

(Suite)

D'autres, je le sais, l'ont remarqué aussi. Or, il faudrait prendre garde à votre régulation, ma mignonne, et surtout... surtout au repos de votre cœur. M. de Gesvres est un charmeur. S'il lui plaît de se faire aimer de vous, il y arrivera bien facilement. D'autres, qui n'avaient pas votre ingénuité, votre confiance, l'ont aimé, l'aiment encore — certaines dans les larmes, dans le désespoir de ses dédales. Il se peut qu'il vous trouve jolie, prenne plaisir à votre naïf amour, — car les hommes aiment les cœurs d'enfants.

Yolaine se redressa, toute frémisante.

Cela, non, je ne le crois pas ! Il est trop mal et trop profondément chrétien pour agir comme vous le dites !

Un sourire passa entre les lèvres de Nadège.

— Ah ! enfant ! enfant ! Les hommes sont tous les mêmes, alors ! Je les connais mieux que vous. Un oeil visage les captive un instant ; puis l'ambition les porte d'un autre côté... Le due de Gesvres flirtera volontiers avec vous, mais il ne vous épousera jamais, car vous êtes pauvre, Yolaine. Et il lui faut une femme très riche. C'est son désir, c'est celui de ses parents. Vous avez pu voir quel train de vie est le leur. Une énorme fortune est nécessaire pour le soutenir, et M. de Mayenne a fortement écorné la sienne.

assure-t-on. M. de Gesvres devra la relâcher. C'est son devoir d'aîne, et il paraît fort décidé à le remplir, de plus, sans qualités personnelles, le prestige nouveau que son magnifique talent va donner à son nom déjà illustre, autorisent chez lui de très grandes ambitions... Et on le dit fort orgueilleux... Ce n'est donc pas cet homme qui songera à choisir pour femme une jeune fille obscure et pauvre — même si elle lui plaisait quelque peu.

Maintenant, ses doigts caressaient la main de sa nièce. Mais Yolaine la retira aussitôt. Et ses yeux se détournent du regard félinement doux qui glissait sous les paupières mates et blanches.

— Je n'ai jamais porté jusque-là mes imaginations, je vous l'assure, ma tante ! Aussi bien que vous, je sais que M. de Gesvres est fort au-dessus de moi. Soyez donc assurée que je ne me suis pas fait d'illusions à ce sujet, et que vous avez tort de vous alarmer pour moi.

Elle reprenait toute sa présence d'esprit, et parlait froidelement, d'une voix ferme, qui se muait d'un peu d'ironie, à la dernière phrase.

Nadège avait déjà eu parfois le soupçon de l'énergie, de la fière dignité que ressemblait l'âme de cette enfant. Aujourd'hui, elle la voyait s'affirmer, cette force cachée qui, le premier émoi passé, donnait à Yolaine le courage de paraître calme, sans souffrance, alors que les paroles de sa tante venaient de révéler à son inexpérience la nature du sentiment si profondément ardent et tendre à l'os, qui l'attirait vers M. de Gesvres, en même temps que se dévoilaient à eux les ébstasties dessées devant cet amour.

— Oui, c'est cela... Vous êtes très ral-

sommable, Yolaine.

Nadège avait déjà eu parfois le soupçon de l'énergie, de la fière dignité que ressemblait l'âme de cette enfant. Aujourd'hui, elle la voyait s'affirmer, cette force cachée qui, le premier émoi passé, donnait à Yolaine le courage de paraître calme, sans souffrance, alors que les paroles de sa tante venaient de révéler à son inexpérience la nature du sentiment si profondément ardant et tendre à l'os, qui l'attirait vers M. de Gesvres, en même temps que se dévoilaient à eux les ébstasties dessées devant cet amour.

— Je ne critique cela, chère mignonne. Ce serait un souvenir trop précis de celui que vous êtes résolue à oublier.

D'un geste instinctif, Yolaine éclandait la main pour reprendre la fleur, que Nadège mit prestement derrière son dos. Une fugitive indignation faisait étinceler les yeux bleus et trembler la voix qui disait :

— Rendez-moi !

— Non, chère enfant. J'accomplis là un

YONNE

CHARENTON
Deux ouvriers meurent asphyxiés au fond d'un puits

Lundi matin, MM. Jean Paulat, 59 ans, et Louis Amiot, 29 ans, son gendre, tous les deux cultivateurs à la Loge, étaient occupés à terminer un puits laissé inachevé depuis plusieurs années. Le gendre s'était fait descendre par la corde. Quelques instants après, M. Paulat, n'entendant plus rentrer au fond du puits, appela. Il ne réussit pas de réponse et aussitôt descendit à son tour dans le puits. Quelques instants après, on s'aperçut de leur disparition. Un voisin voulut descendre dans le puits mais, parvenu à une quinzaine de mètres, l'atmosphère devint irrespirable et il fut obligé de remonter. Une masse de gaz dételé s'était formée au fond du puits en forage depuis trois ans. On dut demander les pompiers de Saint-Amand, puis ceux des Bourges qui, aumenant une pompe à air, purent éviter le puits.

Un jeune domestique du domaine de Fourneau, M. Ribet, s'offrit à descendre. Il parvint, non sans difficultés, à passer une corde autour du corps des deux victimes, qui furent remontées, mais la mort avait accompagné son œuvre.

BOURGES

Caisse d'épargne — Il a été déposé à la caisse d'épargne, le 14 août, 14.353,19 francs par 42 sociétaires.

Il a été remboursé pendant la même séance, 14.430 francs.

La caisse est fermée le dimanche, pendant les mois d'août et septembre.

Le temps — Température la plus basse de la nuit, 9,8 ° à 19 h., 10 ° à 21 h., 10,2 ° à 22 h., 10,5 ° à 23 h., 10,8 ° à 24 h., 11 ° à 25 h., 11,2 ° à 26 h., 11,5 ° à 27 h., 11,8 ° à 28 h., 12 ° à 29 h., 12,2 ° à 30 h., 12,5 ° à 31 h., 12,8 ° à 32 h., 13 ° à 33 h., 13,2 ° à 34 h., 13,5 ° à 35 h., 13,8 ° à 36 h., 14 ° à 37 h., 14,2 ° à 38 h., 14,5 ° à 39 h., 14,8 ° à 40 h., 15 ° à 41 h., 15,2 ° à 42 h., 15,5 ° à 43 h., 15,8 ° à 44 h., 16 ° à 45 h., 16,2 ° à 46 h., 16,5 ° à 47 h., 16,8 ° à 48 h., 17 ° à 49 h., 17,2 ° à 50 h., 17,5 ° à 51 h., 17,8 ° à 52 h., 18 ° à 53 h., 18,2 ° à 54 h., 18,5 ° à 55 h., 18,8 ° à 56 h., 19 ° à 57 h., 19,2 ° à 58 h., 19,5 ° à 59 h., 19,8 ° à 60 h., 20 ° à 61 h., 20,2 ° à 62 h., 20,5 ° à 63 h., 20,8 ° à 64 h., 21 ° à 65 h., 21,2 ° à 66 h., 21,5 ° à 67 h., 21,8 ° à 68 h., 22 ° à 69 h., 22,2 ° à 70 h., 22,5 ° à 71 h., 22,8 ° à 72 h., 23 ° à 73 h., 23,2 ° à 74 h., 23,5 ° à 75 h., 23,8 ° à 76 h., 24 ° à 77 h., 24,2 ° à 78 h., 24,5 ° à 79 h., 24,8 ° à 80 h., 25 ° à 81 h., 25,2 ° à 82 h., 25,5 ° à 83 h., 25,8 ° à 84 h., 26 ° à 85 h., 26,2 ° à 86 h., 26,5 ° à 87 h., 26,8 ° à 88 h., 27 ° à 89 h., 27,2 ° à 90 h., 27,5 ° à 91 h., 27,8 ° à 92 h., 28 ° à 93 h., 28,2 ° à 94 h., 28,5 ° à 95 h., 28,8 ° à 96 h., 29 ° à 97 h., 29,2 ° à 98 h., 29,5 ° à 99 h., 29,8 ° à 100 h., 30 ° à 101 h., 30,2 ° à 102 h., 30,5 ° à 103 h., 30,8 ° à 104 h., 31 ° à 105 h., 31,2 ° à 106 h., 31,5 ° à 107 h., 31,8 ° à 108 h., 32 ° à 109 h., 32,2 ° à 110 h., 32,5 ° à 111 h., 32,8 ° à 112 h., 33 ° à 113 h., 33,2 ° à 114 h., 33,5 ° à 115 h., 33,8 ° à 116 h., 34 ° à 117 h., 34,2 ° à 118 h., 34,5 ° à 119 h., 34,8 ° à 120 h., 35 ° à 121 h., 35,2 ° à 122 h., 35,5 ° à 123 h., 35,8 ° à 124 h., 36 ° à 125 h., 36,2 ° à 126 h., 36,5 ° à 127 h., 36,8 ° à 128 h., 37 ° à 129 h., 37,2 ° à 130 h., 37,5 ° à 131 h., 37,8 ° à 132 h., 38 ° à 133 h., 38,2 ° à 134 h., 38,5 ° à 135 h., 38,8 ° à 136 h., 39 ° à 137 h., 39,2 ° à 138 h., 39,5 ° à 139 h., 39,8 ° à 140 h., 40 ° à 141 h., 40,2 ° à 142 h., 40,5 ° à 143 h., 40,8 ° à 144 h., 41 ° à 145 h., 41,2 ° à 146 h., 41,5 ° à 147 h., 41,8 ° à 148 h., 42 ° à 149 h., 42,2 ° à 150 h., 42,5 ° à 151 h., 42,8 ° à 152 h., 43 ° à 153 h., 43,2 ° à 154 h., 43,5 ° à 155 h., 43,8 ° à 156 h., 44 ° à 157 h., 44,2 ° à 158 h., 44,5 ° à 159 h., 44,8 ° à 160 h., 45 ° à 161 h., 45,2 ° à 162 h., 45,5 ° à 163 h., 45,8 ° à 164 h., 46 ° à 165 h., 46,2 ° à 166 h., 46,5 ° à 167 h., 46,8 ° à 168 h., 47 ° à 169 h., 47,2 ° à 170 h., 47,5 ° à 171 h., 47,8 ° à 172 h., 48 ° à 173 h., 48,2 ° à 174 h., 48,5 ° à 175 h., 48,8 ° à 176 h., 49 ° à 177 h., 49,2 ° à 178 h., 49,5 ° à 179 h., 49,8 ° à 180 h., 50 ° à 181 h., 50,2 ° à 182 h., 50,5 ° à 183 h., 50,8 ° à 184 h., 51 ° à 185 h., 51,2 ° à 186 h., 51,5 ° à 187 h., 51,8 ° à 188 h., 52 ° à 189 h., 52,2 ° à 190 h., 52,5 ° à 191 h., 52,8 ° à 192 h., 53 ° à 193 h., 53,2 ° à 194 h., 53,5 ° à 195 h., 53,8 ° à 196 h., 54 ° à 197 h., 54,2 ° à 198 h., 54,5 ° à 199 h., 54,8 ° à 200 h., 55 ° à 201 h., 55,2 ° à 202 h., 55,5 ° à 203 h., 55,8 ° à 204 h., 56 ° à 205 h., 56,2 ° à 206 h., 56,5 ° à 207 h., 56,8 ° à 208 h., 57 ° à 209 h., 57,2 ° à 210 h., 57,5 ° à 211 h., 57,8 ° à 212 h., 58 ° à 213 h., 58,2 ° à 214 h., 58,5 ° à 215 h., 58,8 ° à 216 h., 59 ° à 217 h., 59,2 ° à 218 h., 59,5 ° à 219 h., 59,8 ° à 220 h., 60 ° à 221 h., 60,2 ° à 222 h., 60,5 ° à 223 h., 60,8 ° à 224 h., 61 ° à 225 h., 61,2 ° à 226 h., 61,5 ° à 227 h., 61,8 ° à 228 h., 62 ° à 229 h., 62,2 ° à 230 h., 62,5 ° à 231 h., 62,8 ° à 232 h., 63 ° à 233 h., 63,2 ° à 234 h., 63,5 ° à 235 h., 63,8 ° à 236 h., 64 ° à 237 h., 64,2 ° à 238 h., 64,5 ° à 239 h., 64,8 ° à 240 h., 65 ° à 241 h., 65,2 ° à 242 h., 65,5 ° à 243 h., 65,8 ° à 244 h., 66 ° à 245 h., 66,2 ° à 246 h., 66,5 ° à 247 h., 66,8 ° à 248 h., 67 ° à 249 h., 67,2 ° à 250 h., 67,5 ° à 251 h., 67,8 ° à 252 h., 68 ° à 253 h., 68,2 ° à 254 h., 68,5 ° à 255 h.,



La page de la Famille



DANS LES CHAMPS, DES ROBES FLEURIES

Grâce simple, exquise fraîcheur, douce coquetterie, aussi, des petites robes sans prétention portées à la campagne, quel charme vous êtes pour nos yeux !... Que d'avantages nous représentent, toilettes peu compliquées, faites pour durer des premières aux dernières roses du jardin ! En vous, aucune difficulté de façon et de coupe ; nul volant, nulle garniture, si pouvant prendre aux robes du sentier. Une forme droite et simple qui l'on peut repasser à la maison, et si animées par vos coloris et vos tissus ! Blanc et grège, de préférence, car ils ne craignent rien des brûlantes caresses du soleil. Toile rustique, linon, crêpe ou voile de coton, parmi lesquels nous pouvons choisir...

Puis, la dernière touche légère ou plus accentuée sans être trop de broderie vive, joyeuse, pimpaute en coton mercerisé. Des fleurs, surtout, comme l'on connaît à ce que l'on porte au milieu de toutes les floraisons de l'été, la fleur étant d'ailleurs actuellement notre élément favori de décoration.

A vrai dire, nous n'en sommes plus au nœud romantisme du myosotis, de l'iris ou de la violette. L'ornementation florale se traite de façon très moderne, comme ligne, aussi bien que comme juxtaposition de matières. La fleur est devenue un peu conventionnelle, « stylisée » et se mêlent volontiers à des graines, des baies, du feuillage.

Ainsi la voyons-nous ici. Et rien ne saurait être plus joli que ces fleurettes jaunes, rouges et bleues sur cette robe de crêpe de soie blanche tout en couleur. Quelques fronces y sont disposées pour donner de la souplesse au corsage ; et vous y observerez sous la ceinture les discrètes tentes des poches. Est-il robe qui puisse être mieux la petite robe des champs ?

La Peinture sur Verre

Les paysages et les fleurs présentent un effet très décoratif. On peut d'ailleurs les interpréter de tant de façons diverses !

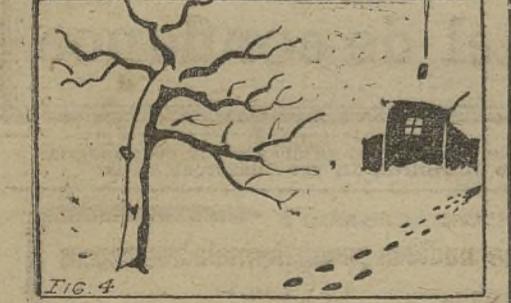
La figure 3 vous montre un vase et une coupe ornés de fleurs traitées à la moderne. C'est un simple rond figurant le cœur de la fleur, que l'on peint en jaune foncé, entouré d'une amande rose pâle. Quelques petits pois jaunes et roses sont semés entre les fleurs. Vous remarquerez que ces der-



nières sont de formes irrégulières et de grandeurs différentes : c'est afin de rompre la monotonie qui pourrait résulter d'une trop grande symétrie.

Ce modèle est très simple à reproduire mais vous pouvez le remplacer par une branche de marguerites, d'anémones ou de bleuets dont l'exécution est exempte de difficultés.

Quant à la figure 4 elle représente un pay-



sage d'hiver, un effet de neige sur la campagne. Il sera apprécié des débutantes car il est peint en une seule couleur très foncée : noir, marron ou bleu de nuit par exemple. Puis vous mettrez une couche de peinture blanche sur les branches de l'arbre, sur le toit de la maison et sur la terre. Afin d'achever le fin du petit tableau, il faudra donner au-dessus du paysage quelques coups de pinceau pour simuler la neige.

Vous voyez, chères lectrices, un large sujet qui est souvent tant pour la décoration florale que pour les paysages. Après quelques essais des idées heureuses vous viendrez sans nul doute, et vous arriverez ainsi à réaliser, j'en suis certaine, des petites merveilles.

Jeux d'esprit

METAGRAMME
Il est fort agréable à prendre
C'est avec elle qu'on peut tendre
Ou recevoir, et c'est peut-être —
Suffit à calmer l'irritation —
Il ne saurait être meilleure.
Il ne peut s'y réfugier
Puis, si tu veux, cher camarade,
Inutile, et tout sera dit.

MOT CARRE SYLLABIQUE
Il fut un des deux de la table
Dieu de la table également,
Le don qui tu as très affable
Fais-le deux fois, tout simplement.

PASSE-TEMPS
Un certain nombre de personnes entrent
chez un patissier et achètent 68 gâteaux à
fr. 12. Indiquer d'après cela leur nombr,
leur sexe, leur nationalité.

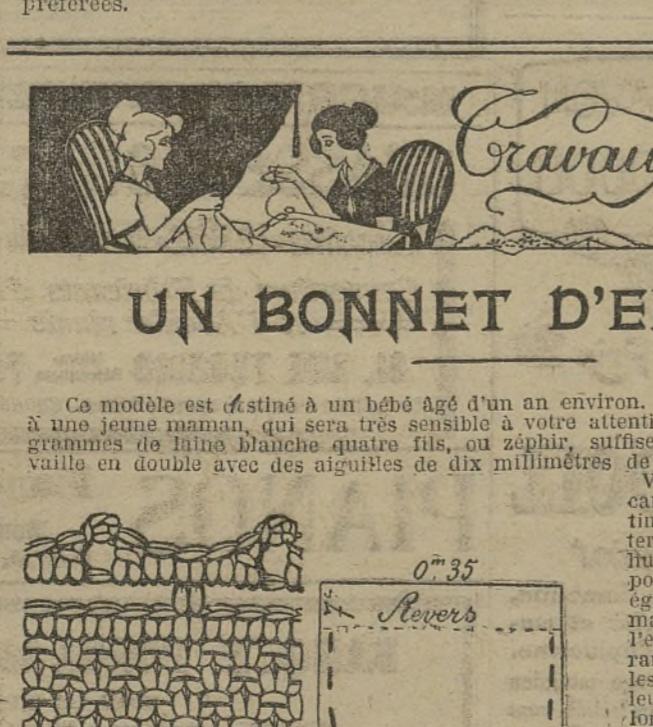
(Solution des jeux d'esprit parues
dans le précédent numéro).

ENIGME
Vol.
MOT CARRE
MONS
MONTE
MONTE
DEVINETTE
Constitutionnelle



son arachnéenne finesse et sa vaporeuse beauté. Voici, par exemple, ce point de Venise, qui sous le règne d'Henri II ornait déjà les toilettes des femmes. On en fait aujourd'hui de déficiencies tuniques toutes droites, laissant apercevoir dans le bas une haute bande du fond de crêpe ou de satin sur lequel sont posées — on huit encore un entre-deux de même dentelle, mais en ce cas plus légère.

A l'heure actuelle, cette séduisante parure, ce gracieux accessoire de nos toilettes — dont à vrai dire il est également partie essentielle — se voit recherché en toutes nuances. Dentelle de Calais ; belles imitations de Chantilly, très fines ; ou lourde guipure de soie mate, en des tons divers, se voient tour à tour préférées.



UN BONNET D'ENFANT

Ce modèle est destiné à un bébé âgé d'un an environ. Voici un gentil cadeau à faire à une jeune maman, qui sera très sensible à votre attention, aimable lectrice. Cinquante grammes de laine blanche quatre fils, ou zéphir, suffisent pour ce bonnet. On la traveille en double avec des aiguilles de dix millimètres de circonférence.

Vous commencerez par faire une extrémité un bord au crochet qui pourraient se faire en soie blanche, rose, ou bleue. Vous débuterez par un rang de mailles simples, pour former une base, puis au second rang vous travaillerez cinq mailles en laine, une maille simple, en passant cinq mailles, et vous répéterez ceci sans cesse ; puis au troisième, sur chaque groupe de cinq mailles en laine, vous ferez une maille simple, et ainsi de suite. Aux angles, vous ferez des mailles en laine, et une maille simple sur la première maille ; puis de nouveau une bride, deux mailles simples, et ainsi de suite.

Aux angles, il vous faudra augmenter régulièrement pour donner à cet encadrement une forme bien plate. Ayant terminé ce piqué, vous replierez un des bords sur sept centimètres de largeur, et vous passerez deux rubans étroits dans les mailles du tricot, en partant d'une extrémité vers le bord replié pour aller au milieu du bord opposé en dessinant un quart de circonference, ceci de chaque côté. Le petit schéma du bonnet vous montra très exactement la façon de procéder. Pour donner au bonnet la forme que vous lui voyez une fois terminé, il sera nécessaire de serrer le ruban, plus ou moins selon

tout d'abord cette robe de guipure blanche, soulignée d'un biais de satin noir, et posée sur un fourreau de ce même tissu. Vous remarquerez la forme de cette robe : elle est empruntée à celle du manteau chinois, et c'est là de quoi assurer un caractère d'originalité tout à fait séduisante. Or, ceci a son intérêt à une heure où tout en demeurant fidèle à sa chevauchée suave et nette, la femme se plaît à rechercher en certaines de ses toilettes quelques aspects nouveaux.

Poursuivons, cependant, et voyons de quelle façon particulièrement joie la dentelle se marie à ce tissu léger à souhait ; la mousseline de soie. Elle s'y trouve souvent utilisée en larges volants discrètement « en forme », et elle termine ainsi la jupe de certaines robes. Posée ainsi elle leur donne une grâce très sûre,

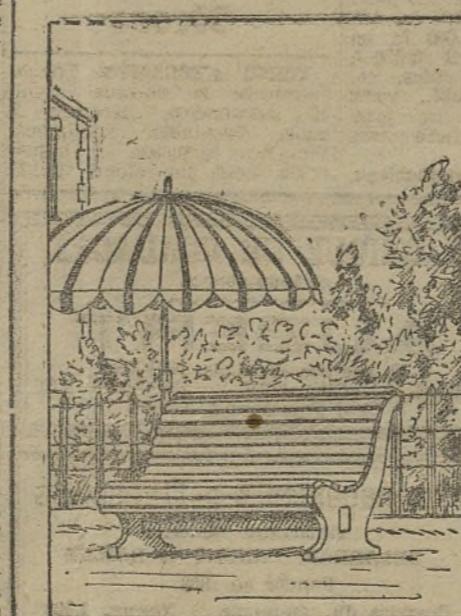
tante, et qu'il suffit d'évoquer ici. Elle convient également au déshabillement des heures intimes, des heures de calme et de repos — les plus douces heures de la vie — qu'à la robe d'intérieur.

Elle garnit aussi l'ombrelle, compagne des jours d'été. Choisis en ces sortes les plus belles, les plus fines, elle s'unit à l'éventail, à l'ivoire, à la nacre, pour former l'éventail, ce jouet des grandes personnes, délicieux au doigt des femmes, et qui se prête à des gestes, encore bien plus délicieux.

Chez nous, parfois, elle voile discrètement la lueur de la lampe préférée, pareille à cet abat-jour que vous avez peut-être aussi, chère Madame, et à l'ombre d'où j'écris ces lignes à la gloire de la dentelle.

UN MEUBLE RUSTIQUE

Pour les amateurs de menuiserie, il existe plusieurs occasions d'exercer leur talent. En voici une de plus aujourd'hui. Elle leur est offerte par ce banc de bois, très confortable, bien que d'une construction fort simple. Ce meuble présente également toute garantie de solidité que l'on est en droit de lui demander.



Voilà pourquoi il m'a semblé utile d'en donner le modèle, et non pas le dessin, pour donner la forme que vous montrerez.

Notons encore que les baguettes carrees utilisées pour ce banc seront plates du côté où elles devront être en contact avec les montants, tandis que leurs angles s'arrondiront du côté opposé. Il ne nous restera plus qu'à peindre ce banc d'un beau vert, et à laisser ses bords soigneusement sans oublier, dans notre hâte à profiter du fruit de notre travail, qu'il faut faire attention à la peinture.

sera préférable de nous servir d'un patron en papier fort, afin de ne pas commettre d'erreurs.

Notons encore que les baguettes carrees utilisées pour ce banc seront plates du côté où elles devront être en contact avec les montants, tandis que leurs angles s'arrondiront du côté opposé. Il ne nous restera plus qu'à peindre ce banc d'un beau vert, et à laisser ses bords soigneusement sans oublier, dans notre hâte à profiter du fruit de notre travail, qu'il faut faire attention à la peinture.

sera préférable de nous servir d'un patron en papier fort, afin de ne pas commettre d'erreurs.

Notons encore que les baguettes carrees utilisées pour ce banc seront plates du côté où elles devront être en contact avec les montants, tandis que leurs angles s'arrondiront du côté opposé. Il ne nous restera plus qu'à peindre ce banc d'un beau vert, et à laisser ses bords soigneusement sans oublier, dans notre hâte à profiter du fruit de notre travail, qu'il faut faire attention à la peinture.

sera préférable de nous servir d'un patron en papier fort, afin de ne pas commettre d'erreurs.

Notons encore que les baguettes carrees utilisées pour ce banc seront plates du côté où elles devront être en contact avec les montants, tandis que leurs angles s'arrondiront du côté opposé. Il ne nous restera plus qu'à peindre ce banc d'un beau vert, et à laisser ses bords soigneusement sans oublier, dans notre hâte à profiter du fruit de notre travail, qu'il faut faire attention à la peinture.

sera préférable de nous servir d'un patron en papier fort, afin de ne pas commettre d'erreurs.

Notons encore que les baguettes carrees utilisées pour ce banc seront plates du côté où elles devront être en contact avec les montants, tandis que leurs angles s'arrondiront du côté opposé. Il ne nous restera plus qu'à peindre ce banc d'un beau vert, et à laisser ses bords soigneusement sans oublier, dans notre hâte à profiter du fruit de notre travail, qu'il faut faire attention à la peinture.

sera préférable de nous servir d'un patron en papier fort, afin de ne pas commettre d'erreurs.

Notons encore que les baguettes carrees utilisées pour ce banc seront plates du côté où elles devront être en contact avec les montants, tandis que leurs angles s'arrondiront du côté opposé. Il ne nous restera plus qu'à peindre ce banc d'un beau vert, et à laisser ses bords soigneusement sans oublier, dans notre hâte à profiter du fruit de notre travail, qu'il faut faire attention à la peinture.

sera préférable de nous servir d'un patron en papier fort, afin de ne pas commettre d'erreurs.

Notons encore que les baguettes carrees utilisées pour ce banc seront plates du côté où elles devront être en contact avec les montants, tandis que leurs angles s'arrondiront du côté opposé. Il ne nous restera plus qu'à peindre ce banc d'un beau vert, et à laisser ses bords soigneusement sans oublier, dans notre hâte à profiter du fruit de notre travail, qu'il faut faire attention à la peinture.

sera préférable de nous servir d'un patron en papier fort, afin de ne pas commettre d'erreurs.

Notons encore que les baguettes carrees utilisées pour ce banc seront plates du côté où elles devront être en contact avec les montants, tandis que leurs angles s'arrondiront du côté opposé. Il ne nous restera plus qu'à peindre ce banc d'un beau vert, et à laisser ses bords soigneusement sans oublier, dans notre hâte à profiter du fruit de notre travail, qu'il faut faire attention à la peinture.

sera préférable de nous servir d'un patron en papier fort, afin de ne pas commettre d'erreurs.

Notons encore que les baguettes carrees utilisées pour ce banc seront plates du côté où elles devront être en contact avec les montants, tandis que leurs angles s'arrondiront du côté opposé. Il ne nous restera plus qu'à peindre ce banc d'un beau vert, et à laisser ses bords soigneusement sans oublier, dans notre hâte à profiter du fruit de notre travail, qu'il faut faire attention à la peinture.

sera préférable de nous servir d'un patron en papier fort, afin de ne pas commettre d'erreurs.

Notons encore que les baguettes carrees utilisées pour ce banc seront plates du côté où elles devront être en contact avec les montants, tandis que leurs angles s'arrondiront du côté opposé. Il ne nous restera plus qu'à peindre ce banc d'un beau vert, et à laisser ses bords soigneusement sans oublier, dans notre hâte à profiter du fruit de notre travail, qu'il faut faire attention à la peinture.

sera préférable de nous servir d'un patron en papier fort, afin de ne pas commettre d'erreurs.

Notons encore que les baguettes carrees utilisées pour ce banc seront plates du côté où elles devront être en contact avec les montants, tandis que leurs angles s'arrondiront du côté opposé. Il ne nous restera plus qu'à peindre ce banc d'un beau vert, et à laisser ses bords soigneusement sans oublier, dans notre hâte à profiter du fruit de notre travail, qu'il faut faire attention à la peinture.

sera préférable de nous servir d'un patron en papier fort, afin de ne pas commettre d'erreurs.

Notons encore que les baguettes carrees utilisées pour ce banc seront plates du côté où elles devront être en contact avec les montants, tandis que leurs angles s'arrondiront du côté opposé. Il ne nous restera plus qu'à peindre ce banc d'un beau vert, et à laisser ses bords soigneusement sans oublier, dans notre hâte à profiter du fruit de notre travail, qu'il faut faire attention à la peinture.

sera préférable de nous servir d'un patron en papier fort, afin de ne pas commettre d'erreurs.

Notons encore que les baguettes carrees utilisées pour ce banc seront plates du côté où elles devront être en contact avec les montants, tandis que leurs angles s'arrondiront du côté opposé. Il ne nous restera plus qu'à peindre ce banc d'un beau vert, et à laisser ses bords soigneusement sans oublier, dans notre hâte à profiter du fruit de notre travail, qu'il faut faire attention à la peinture.

sera préférable de nous servir d'un patron en papier fort, afin de ne pas commettre d'erreurs.

Notons encore que les baguettes carrees utilisées pour ce banc seront plates du côté où elles devront être en contact avec les montants, tandis que leurs angles s'arrondiront du côté opposé. Il ne nous restera plus qu'à peindre ce banc d'un beau vert, et à laisser ses bords soigneusement sans oublier, dans notre hâte à profiter du fruit de notre travail, qu'il faut faire attention à la peinture.

sera préférable de nous servir d'un patron en papier fort, afin de ne pas commettre d'erreurs.

Notons encore que les baguettes carrees utilisées pour ce banc seront plates du côté où elles devront être en contact avec les montants, tandis que leurs angles s'arrondiront du côté opposé. Il ne nous restera plus qu'à peindre ce banc d'un beau vert, et à laisser ses bords soigneusement sans oublier, dans notre hâte à profiter du fruit de notre travail, qu'il faut faire attention à la peinture.

sera préférable de nous servir d'un patron en papier fort, afin de ne pas commettre d'erreurs.

Notons encore que les baguettes carrees utilisées pour ce banc seront plates du côté où elles devront être en contact avec les montants, tandis que leurs angles s'arrondiront du côté opposé. Il ne nous restera plus qu'à peindre ce banc d'un beau vert, et à laisser ses bords soigneusement sans oublier, dans notre hâte à profiter du fruit de notre travail, qu'il faut faire attention à la peinture.

sera préférable de nous servir d'un patron en papier fort, afin de ne pas commettre d'erreurs.

Notons encore que les baguettes carrees utilisées pour ce banc seront plates du côté où elles devront être en contact avec les montants, tandis que leurs angles s'arrondiront du côté opposé. Il ne nous restera plus qu'à peindre ce banc d'un beau vert, et à laisser ses bords soigneusement sans oublier, dans notre hâte à profiter du fruit de notre travail, qu'il faut faire attention à la peinture.

sera préférable de nous servir d'un patron en papier fort, afin de ne pas commettre d'erreurs.

Notons encore que les baguettes carrees utilisées pour ce banc seront plates du côté où elles devront être en contact avec les montants, tandis que leurs angles s'arrondiront du côté opposé. Il ne nous restera plus qu'à peindre ce banc d'un beau vert, et à laisser ses bords soigneusement sans oublier, dans notre hâte à profiter du fruit de notre travail, qu'il faut faire attention à la peinture.

sera préférable de nous servir d'un patron en papier fort, afin de ne pas commettre d'erreurs.

Notons encore que les baguettes carrees utilisées pour ce banc seront plates du côté où elles devront être en contact avec les montants, tandis que leurs angles s'arrondiront du côté opposé. Il ne nous restera plus qu'à peindre ce banc d'un beau vert, et à laisser ses bords soigneusement sans oublier, dans notre hâte à profiter du fruit de notre travail, qu'il faut faire attention à la peinture.

sera préférable de nous servir d'un patron en papier fort, afin de ne pas commettre d'erreurs.

Notons encore que les baguettes carrees utilisées pour ce banc seront plates du côté où elles devront être en contact avec les montants, tandis que leurs angles s'arrondiront du côté opposé. Il ne nous restera plus qu'à

"PARIS-CENTRE" à Paris

Désormais PARIS-CENTRE est en vente à Paris dans les kiosques suivants :

Rue de Dunkerque, 25, en face la gare du Nord.

Rue de Dunkerque, 23, en face la gare du Nord.

Boulevard Denain, 7, station autobus.

Boulevard Denain, 1, coin du boulevard Magenta.

Boulevard de Strasbourg, 89, en face la gare de l'Est.

Boulevard Diderot, en face la gare de Lyon.

Place de la Bastille, station tramways et métro.

Place de la Bastille, angle des boulevards Bourdon et Henri IV.

Place de la Bastille, en face la gare de Vincennes.

Boulevard Beaumarchais, 1, place de la Bastille.

Place de la République, 1, en face le passage de Vendôme.

Place de la République, angle de l'avenue de la République.

Place de la République, 2, en face magasin "Le Pauvre Grec".

Boulevard Saint-Denis, 9, près le boulevard Sébastopol (Gminna).

Boulevard Bonne-Nouvelle, 26, près le magasin "La Monogre".

Boulevard Bonne-Nouvelle, 36, en face le théâtre du Gymnase.

Rue du Havre, 7, angle de la rue d'Ivry.

Place de l'Étoile, station de métro.

Avenue des Champs-Elysées, 150, près de la place de l'Étoile.

Avenue des Champs-Elysées, 73, angle de la Boëtie.

Boulevard Sébastopol, 92, angle de la rue Riquet.

Boulevard Saint-Germain, 147, angle de la rue Bonaparte.

Rue Saint-Denis, 2, en face la Chambre de commerce.

Place Saint-Michel, 4, station autobus.

Boulevard Saint-Michel, 7, près la place Saint-Michel.

Deux bons MOBILIERS comprennent : 2 salles à manger.

11. II (buffets, tables, chaises, petit armoire et commode).

XVII (armoires, étagères, lit de nuit).

XIX (armoires, étagères, tables de nuit).

Salon. L. XV (canapé, fauteuils, chaises), 2 buffets de cuisine, tables, chaises, sellettes, carrelage, étagères, tableaux, glaces, portes, cuisine, bâtière de cuisine, literie, fourneau à gaz, galerie de foyer, évier, etc., etc.

Un comptant frais en sus.

15.541 Etudes de M. BONNET, huissier à Châtillon.

M. BONNET, commissaire-priseur à Nevers.

VENTE AUX ENCHÈRES, A Nevers, salle des ventes, avenue G.-Clémenceau, n° 1.

Le samedi 23 août 1924, à 13 heures.

Deux bons MOBILIERS comprennent : 2 salles à manger.

II. II (buffets, tables, chaises, petit armoire et commode).

XVII (armoires, étagères, lit de nuit).

XIX (armoires, étagères, tables de nuit).

Salon. L. XV (canapé, fauteuils, chaises), 2 buffets de cuisine, tables, chaises, sellettes, carrelage, étagères, tableaux, glaces, portes, cuisine, bâtière de cuisine, literie, fourneau à gaz, galerie de foyer, évier, etc., etc.

Un comptant frais en sus.

15.542 Etudes de M. BONNET, huissier à Châtillon.

M. BONNET, commissaire-priseur à Nevers.

VENTE AUX ENCHÈRES, CLOTURE DE VENTE MOBILIÈRE.

Un étudiant de Bazolles (Nièvre), commune de Bazolles (Nièvre), le dimanche 24 août 1924, à midi et demi.

Il reste à vendre : commode, petit buffet, bureaux, tables, chaises, étagères, écrans, toilettes, cuisine, poêles, tapis, carpettes, faïences, volumes divers, casiers à bouteilles, hérission, baignoire, chaises, échelles, très jolis vitrines, bon break couvert et nombreux objets divers, bibelots.

Au comptant frais en sus.

15.543 Etudes de M. GALLICHEUR-LAVANNE, docteur en droit, notaire à Nevers, 5, rue Gambetta.

Et de M. DURIN, notaire, à Pouilly-sous-les-Eaux.

L'ADJUDICATION DE TERRAINS A BATIR.

sis à Pouilly-sous-les-Eaux, au lieu dit les Gravières, qui devait avoir lieu à la mairie de la ville de Pouilly-sous-les-Eaux, le dimanche 24 août 1924, à 14 heures, est annulée.

Il reste à vendre : commode, petit buffet, bureaux, tables, chaises, étagères, écrans, toilettes, cuisine, poêles, tapis, carpettes, faïences, volumes divers, casiers à bouteilles, hérission, baignoire, chaises, échelles, très jolis vitrines, bon break couvert et nombreux objets divers, bibelots.

Le dimanche 24 août 1924, à 14 heures, est annulée, et jusqu'au 1^{er} juillet.

Hornain : Vierzon, départ, 18 h. ; Thellay, départ, 18 h. 13 ; Salbris, départ, 18 h. 28 ; Nouan, départ, 18 h. 40 ; Lamotte-Beuvron, départ, 18 h. 49 ; La Ferte-Saint-Aubin, départ, 19 h. 05 ; Orléans, départ, 0 h. 22 ; Paris, Quai d'Orsay, arrivée, 21 h. 19, les dimanches et jours de fêtes et 21 h. 32, les lundis, Wagons-restaurant.

SOCIETE GENERALE DES CHEMINS DE FER ECONOMIQUES

Line d'Argent-La Guerre-Saint-Satur

Mise en marche de trains spéciaux entre Vally et Sancerre et Sancerre, et Neuilly-Moulin-Jamet le dimanche 24 août 1924, à l'occasion du Concours agricole de Sancerre.

Spécial V. S. : Vally-sur-Sauldre, départ 10 h. 30 ; La Martinière, arrêt, 10 h. 38 ; Thou Villeneuve (arrêt), 10 h. 45 ; Jars-le-Noyer, 10 h. 56 ; Boucard, 11 h. 09 ; Sens-Benouf, 11 h. 22 ; Neuilly-Moulin-Jamet, 11 h. 35 ; Crésancy, 12 h. 05 ; Bouc, 11 h. 58 ; Sancerre-Ville, arrivée, 12 h. 10.

Spécial S. V. : Sancerre-Ville, départ 7 h. 20 ; Les Loges-Mineraux (arrêt), 7 h. 38 ; Ligny-Cramond, 8 h. 44 ; Groîte, 7 h. 52 ; Jaligny-Passière (arrêt), 8 h. 03 ; Veugnac, arrivée 8 h. 14.

Continuation par train 181 et 191, Sancerre arrive, 9 h. 25.

Spécial N. M. J. S. : Neuilly-Moulin-Jamet, départ, 23 h. 45 ; Neuilly-deux-Clochers (arrêt), 23 h. 51 ; Veugnac, 0 h. 05 ; Jaligny (arrêt), 0 h. 18 ; Croisies, 0 h. 27 ; Ligny-Champagne, 0 h. 34 ; Les Loges-Mineraux (arrêt), 0 h. 47 ; Sancerre, arrivée 0 h. 55.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE

Pour toutes demandes de renseignements, il est indispensable de rappeler le numéro de l'annonce. (Renseignements par lettres, joindre un timbre pour la réponse.)

BONNE sérieuse, Bonnes gages.

S'adresser à M. L. SIMON, avenue du Port, à Migenay (Yonne). 15.543

BONNE à tout faire pour Paris.

S'adresser à BERTON, à Chaluzy, par Saint-Eloi (Nièvre). 15.529

BONNE A TOUT FAIRE, sérieuse, pour dame, à Nevers.

S'adresser à GERIN, à Chaluzy, par Saint-Eloi (Nièvre). 15.521

CUISINIÈRE faisant ménage et femme de CHAMBRE connaissant service et sachant très bien cuire, pour Paris.

S'adresser jusqu'au 30 août, Les LAURIERS, à Pouilly-sous-les-Eaux (Nièvre). 15.546

CUISINIÈRE-PATISSIERE pour maison importante, Paris et campagne, bons gages, incluse sa présentation très bonne références.

Bureau du journal. 14.713

CUISINIÈRE, faisant pâtisserie, sérieuses références exigées.

Mme de ROUAUH, à Bourg, par Limanton (Nièvre). 15.415

CUISINIÈRE et FEMME DE CHAMBRE ou MENAGE, références. Très bons gages. Pour faire partie d'une famille.

S'adresser à M. TEXIER, Hôtel de la Boule d'Or, Clamecy (Nièvre). 15.420

CHAUFFEUR à toutes moins pour place douce, service très simple, conviendrait même rétrécir ou sans rétrécir.

S'adresser au bureau du journal. 13.270

CHAUFFEUR pour voiture Panhard, bonnes références exigeantes, p. 1^{er} la Nièvre.

S'adresser au régisseur du château de la Vénerie, par Champigny (Nièvre). 14.996

FEMME DE CHAMBRE, sérieuse, fait moyen, service de cuire, couture, repassage, place tranquille de suite pour château Gard. Bonne CUI-

SINIÈRE, active et propre, pour même maison

Ecrire : Mine de MARVELLE, château ce Galvac, Lasalle (Gard). 15.518

GADE-CHASSE, bon pêcheur.

S'adresser à M. Ph. LANGLOIS, Château de Mouron, Mesvres-sur-Loire (Nièvre). 14.520

GADE-CHASSE pour propriété 300 hectares bon pêcheur très secif, connaissant le meilleur, références exigées. Place libre 1^{er} octobre. M. MALAPERT, château de Saint-Florent, par Saint-Florent (Cher). 15.527

GARÇONS JARDINERS, pour maison bourgeoise. Bonnes gages. S'adresser à M. LECONTE, jardinier-chef, au château de Mivoisin, par Châtillon-Coligny (Loiret). 15.488

MENAGE, cocher-jardinier-cuisinière. Bonnes références exigées.

S'adresser : M. SUIF, au Pavillon, par Plagny (Nièvre). 14.956

MENAGE basse-courier, l'homme à toutes mains, femme non occupée, ou payée à l'heure.

M. A. COUSSY, château de Mouchy, par Raveau (Nièvre). 15.523

MENAGE garde-jardinier à toutes mains, sa-chant conduire cheval, femme basse-cour.

Mme ROUZE, La Jonchère, par Concessant (Cher). 15.379

MENAGE basse-courier, l'homme à toutes mains, femme non occupée, ou payée à l'heure.

M. A. COUSSY, château de Mouchy, par Raveau (Nièvre). 15.516

MENAGE garde-jardinier à toutes mains, sa-chant conduire cheval, femme basse-cour.

Ecrire : M. GENTIL, à Romagny, Chambéry (Savoie). 15.496

MENAGE gardien, toutes mains, cuisinière, re-même avec enfants, pour Chambéry.

Ecrire : M. COUSY, à Chambéry (Savoie). 15.506

VALET DE CHAMBRE, pour extra deux mois saison chasse. Environs Nevers. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal. 15.523

ON OFFRE

CHAUFFEUR cherche place stable, 7 ans de pratique, même maison, bonnes références.

S'adresser au bureau du journal. 15.532

DAME veuve, 38 ans, très honorable, demande de place pour leur intérieur une ou deux personnes.

S'adresser au bureau du journal. 15.547

DAME sérieuse, bonne éducation, s'occupant de l'intérieur d'une personne âgée, même un enfant de 3 à 4 ans, pour environs Nevers ou Paris. Donnerait ses renseignements désirables.

S'adresser au bureau du journal. 15.517

HOMME sérieux, capable, bonnes références, demande place régisseur.

S'adresser au bureau du journal. 15.616

SLIGAMAT, valet de chambre et cuisinière, pour la campagne, même avec enfant. Références sérieuses exigées.

Ecrire : Baron de JERPHANION, à Veauchette (Loire). 15.580

MENAGE, valet de chambre et cuisinière, pour la campagne, même avec enfant. Références sérieuses exigées.

Ecrire : Baron de JERPHANION, à Veauchette (Loire). 15.586

MENAGE basse-courier pour élevage moderne important, femme travaillant. Place libre de suite.

M. MALAPERT, château de Saint-Florent, par Saint-Florent (Cher). 15.528

NOURRISE séche pour deux enfants 4 mois et 3 ans. Parfaites références exigées.

Mme COTTU, à Villapoucon (Nièvre). 15.506

VALET DE CHAMBRE, pour extra deux mois saison chasse. Environs Nevers. Bonnes références.

Ecrire : M. COUSY, à Romagny, Chambéry (Savoie). 15.496

</